



Agence Estimmo

rue Pont à la Faulx n°87 - 7600 Péruwelz

0496 24 10 04

info@agence-estimmo.be www.agence-estimmo.be

TVA : BE 0501 714 682

N° IPI : 508.298

R.C. ET CAUTIONNEMENT AXA Belgium s.a. - police numéro 730.390.160

OFFRE FERME D'ACQUERIR UN BIEN IMMEUBLE

Le(s) soussigné(e)(s) :

1) Madame/Monsieur :

Né(e) à, le

Registre national :, Etat civil : °

Demeurant à :

Tél. : E-mail :

2) Madame/Monsieur :

Né(e) à, le

Registre national :, Etat civil :

Demeurant à :

Tél. : E-mail :

Si marié - sous quel régime :

Le Notaire désigné, en cas de vente, est Maître à

Ci-après dénommé(e)(s) « l'Offrant »

Déclare prendre l'engagement ferme, définitif et irrévocable de se porter acquéreur du bien immeuble sis à :

Code postal : Commune :

Adresse :

PEB : Portant le numéro : Revenu Cadastral : EUR

Et à propos duquel, l'offrant déclare et confirme avoir reçu toutes les informations administratives et tous les documents utiles.

Le bien lui a été présenté par l'agence immobilière ESTIMMO

Le prix principal offert pour l'acquisition de l'immeuble pour quitte et libre de tous privilèges, hypothèques et charge quelconques, dans l'état où il se trouve, sans garantie de contenance ni de vices cachés, tous frais, **droits quelconques et honoraires notariaux non compris** est fixé à :

..... EUR

Une garantie équivalente à EUR sera versée à la signature du compromis de vente, le solde du prix étant payable à la signature de l'acte authentique de vente. Si le propriétaire vendeur s'opposait à la signature de l'acte authentique, pour quelque motif que ce soit, le montant versé sera intégralement remboursé à l'acheteur.

La présente offre est valable jusqu'au à minuit, **et ne peut être unilatéralement retirée par l'offrant avant cette date.**

Le refus de l'offre par le propriétaire n'ouvre, au profit de l'offrant, aucun droit à une quelconque indemnité.

L'acceptation éventuelle de l'offre sera **valablement** notifiée à l'offrant dans le délai de validité de celle-ci par :

E-mail : (indiquer l'adresse)

L'offrant ayant été parfaitement informé sur l'immeuble, la présente offre est émise sans réserves.

En cas d'acceptation de celle-ci, le transfert de propriété, des risques et la prise de jouissance du bien n'auront lieu qu'à la signature de l'acte authentique.

L'Offrant déclare, qu'en cas d'acceptation de son offre, l'acquisition de l'immeuble est faite sous la condition suspensive d'obtention d'un crédit hypothécaire : **OUI** **NON**

Le montant de l'emprunt hypothécaire est de EUR

L'Offrant devra introduire sa demande auprès d'au moins deux institution bancaires belges.

La durée de la clause suspensive est de 45 jours à dater de la signature du compromis.

Si le crédit n'est pas accordé l'offrant sera redevable au propriétaire d'une indemnité forfaitaire évaluée à 1% du prix offert en contrepartie de l'impossibilité pour le vendeur de conclure avec d'éventuels autres amateurs.

En cas d'acceptation, les parties s'engagent, solidairement et indivisiblement le cas échéant, à signer un compromis de vente, qui ne conditionne pas le caractère parfait de la vente, dans les meilleurs délais.

L'attention des parties est également attirée sur le fait que si l'une d'elle venait à ne pas exécuter ses engagements, l'autre pourra, quinze jours après injonction adressée par lettre recommandée ou exploit d'huissier, soit poursuivre l'exécution forcée de la vente par voie judiciaire, soit considérer la vente comme résolue de plein droit. Dans les deux cas, la partie défaillante sera tenue de payer à l'autre partie, à titre d'indemnité, un montant fixé à 10 % du prix de vente, sauf à la partie préjudiciée à apporter la preuve qu'elle a, en fait, subi un préjudice plus important. De plus, la partie défaillante sera redevable à l'agence immobilière d'émoluments équivalents à 5% du prix offert.

Ainsi dûment averti des implications et conséquences juridiques et financière de son offre pour lesquelles **les signataires s'engagent solidairement et indivisiblement**, l'offrant déclare la confirmer.

Offre réalisée à, le

L'(LES) OFFRANT(S)

Signature(s) de tou(te)s les offrants précédée(s) de la mention « ***lu et approuvé*** »

LE(S) PROPRIÉTAIRE(S)

Signature(s) du (des) propriétaire(s) précédée(s) de la mention « ***pour accord*** »

La communication de la présente offre à l'agence immobilière, agissant en qualité de courtier sans pouvoir de décision finale, est réputée avoir les mêmes effets que sa réception effective par le propriétaire

Annexe : copie de la carte identité des signataires.

Les données personnelles transmises dans la présente offre le sont dans le respect du R.G.P.D et des obligations liées à la prévention du blanchiment. Les données communiquées le sont dans l'unique finalité de présenter un dossier complet au vendeur afin qu'il puisse apprécier votre offre. Dans l'éventualité où ladite offre ne serait pas retenue par le propriétaire, les informations transmises pourront être utilisées ultérieurement par l'agence pour vous informer de biens susceptibles de vous intéresser. Toutes les informations sur le droit de regard, de correction, de portabilité et de modification des données personnelles confiées peuvent consultées à l'adresse suivante : info@agence-estimmo.be